

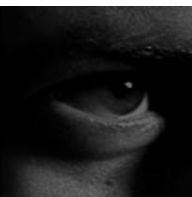
VISION
ÉCONOMIQUE

Fédération des chambres
de commerce du Québec



fccq

Pour un Québec gagnant



VISION ÉCONOMIQUE

Pour un Québec gagnant

Dans la foulée de son plan stratégique, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) présente sa vision économique pour un Québec gagnant, cadre de ses actions et de ses interventions pour les prochaines années.

Grâce à son vaste réseau de 164 chambres de commerce, la FCCQ représente 57 000 entreprises, petites, moyennes et grandes, exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois.

Pour les membres de la FCCQ, un Québec gagnant est d'abord et avant tout un Québec compétitif, innovateur et qui exploite les opportunités de la mondialisation. Cette ambition est illustrée, dans sa diversité, à travers les axes d'intervention et les secteurs d'activité que les membres de la FCCQ ont jugé stratégiques pour assurer la croissance des entreprises.

Forte de la mobilisation de son vaste réseau autour des actions contenues dans sa vision économique qui renforcent ses politiques d'action, la FCCQ entend ainsi promouvoir activement sa mission : défendre la liberté d'entreprendre qui s'inspire de l'initiative et de la créativité afin de contribuer à la richesse collective en coordonnant l'apport du travail de tous.

Françoise Bertrand
Présidente-directrice générale

Robert Cloutier
Président du conseil 2005-2006

L'économie du Québec	.02
Les atouts économiques du Québec	
Le défi : le Québec doit renforcer sa compétitivité	
De nouveaux impératifs au développement	
Pour un Québec gagnant	.20
Huit axes d'intervention	
Approche sectorielle	.40
Dix industries stratégiques pour la prospérité du Québec	

**TABLE DES
MATIÈRES**





Les atouts économiques du Québec

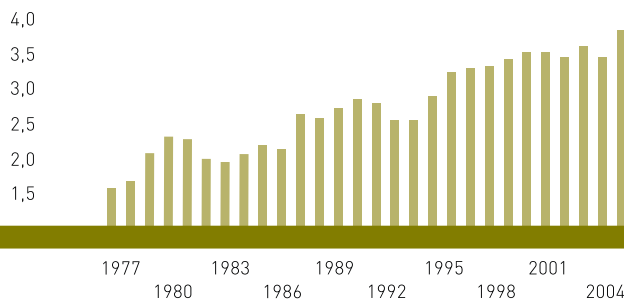
01. L'abondance des ressources naturelles

- Que ce soit au niveau des mines, de l'exploitation agricole ou de l'eau douce, le Québec détient un potentiel énorme sur le plan des ressources naturelles.
- De plus, malgré les difficultés qu'éprouve le secteur des produits forestiers, les ressources forestières demeurent importantes dans l'économie de certaines régions du Québec.
- L'exploitation des ressources naturelles constitue l'activité économique de base de sept des 17 régions administratives du Québec. Outre les débouchés à l'exportation, les ressources naturelles du Québec ont largement favorisé le développement des activités manufacturières dans l'ensemble de la province.
- La disponibilité en eau douce au Québec est un atout de plus en plus reconnu. Avec une bonne gestion de son exploitation, cette ressource peut constituer un levier économique pour plusieurs régions du Québec (alimentation, santé).

02. La force hydroélectrique du Québec

- L'hydroélectricité, énergie propre et à coût de production relativement faible, représente un avantage comparatif reconnu et un important vecteur de création de richesse pour le Québec.
- La performance de l'économie québécoise dépend de l'hydroélectricité : celle-ci représente 3,2 % du PIB et près de 10 % de la demande interne; le secteur assure 5,3 % des investissements totaux réalisés dans l'économie et offre 21 000 emplois directs, tout en permettant aux industries grandes consommatrices d'énergie d'assurer 23 % des exportations internationales de biens.
- Les tarifs d'électricité offerts au secteur industriel sont trois fois moins élevés que ceux offerts en Nouvelle-Angleterre. C'est ce qui permet au Québec de produire plus de 2,5 millions de tonnes d'aluminium, c'est-à-dire 90 % de la production canadienne et 92 % de la production américaine. Le Québec se distingue également dans la production des pâtes et papiers, avec 42 % de la production canadienne et 3 % de la production mondiale.
- Avec des exportations nettes d'environ 1 milliard de dollars, le secteur de l'électricité permet de réduire de 23 % le déficit commercial du secteur énergétique de la province.

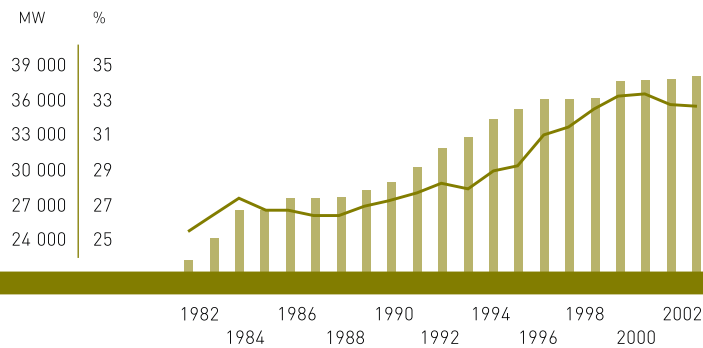
**Production québécoise
de minéraux métalliques
et non métalliques
(en milliards de tonnes).**
Le Québec contribue 17,7 %
de la production canadienne
de minéraux métalliques
et non métalliques



Source : Ressources naturelles Canada

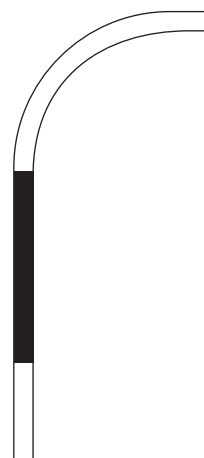
**Puissance électrique
installée au Québec**

Puissance en MW ■
Part du Québec
au Canada en % ▲



Source : Ressources naturelles et faune Québec

**L'ÉCONOMIE
DU QUÉBEC**



03. La proximité des États-Unis

- La province de Québec dispose d'un accès privilégié à 77 millions de consommateurs américains, soit 27 % de la population des États-Unis, dans les États où se concentre 30 % du PIB américain.
- Le Québec jouit également d'une position géographique propice à son ouverture sur les pays européens.

04. Une capacité d'innovation à exploiter

- Un tiers des dépenses canadiennes en recherche et développement est engagé au Québec; plus de la moitié de ces dépenses sont effectuées par les entreprises commerciales.
- Le dynamisme de la recherche et développement au Québec s'explique notamment par des incitatifs fiscaux efficaces réduisant de façon marquée les coûts effectifs liés à la recherche. Le Québec peut également compter sur un important bassin de chercheurs universitaires.

05. Un réseau universitaire efficace

- Le système universitaire du Québec comprend l'Université de Montréal, celles de Laval et de Sherbrooke, trois universités anglophones – McGill, Concordia et Bishop –, auxquelles il faut ajouter le réseau de l'Université du Québec, qui comprend lui-même sept universités reliant l'ensemble des régions de la province.
- Au système universitaire en tant que tel sont rattachés différents établissements de recherche et d'enseignement de renommée internationale, tels que l'Institut national de recherche scientifique, l'École nationale d'administration publique, l'École de technologie supérieure, l'École des hautes études commerciales, l'École polytechnique de Montréal, le Centre d'optique, photonique et laser, l'Institut québécois des hautes études internationales ou encore l'Institut Hydro-Québec en environnement, développement et société.

06. Un environnement financier favorable au développement des entreprises

- Au Québec, le système financier est stable, très diversifié et bien intégré à la globalisation financière.
- On compte la présence de nombreuses institutions financières nationales comme internationales.
- Le Québec gère 45 % du capital de risque détenu au Canada, ce qui place la province en tête de lice à ce chapitre.
- De plus, le Québec peut compter sur un réseau coopératif de services financiers importants et dynamiques qui contribue de façon significative à la vitalité de l'économie de l'ensemble du territoire.
- À cela il faut ajouter des services de conseil aux entreprises de réputation internationale, en particulier les firmes de comptables, d'ingénierie ainsi que celles dans le domaine des technologies de l'information.

**L'ÉCONOMIE
DU QUÉBEC**



6

L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC

07. Un important potentiel touristique

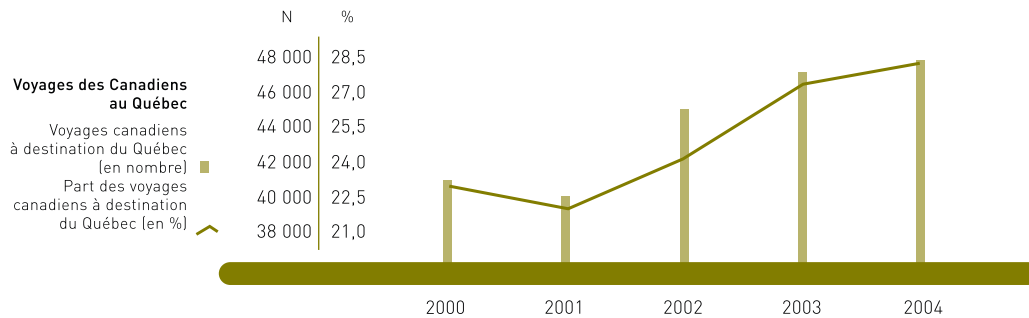
- Du fait de sa spécificité culturelle dans un environnement nord-américain, de l'étendue et de la diversité de ses paysages et de ses régions, d'une métropole vibrante, d'une capitale riche en patrimoine, du caractère marqué de ses saisons et de leurs possibilités touristiques, le Québec dispose d'un important potentiel dans ce secteur.
- La créativité du Québec en matière d'événements récréotouristiques façonne également l'image du dynamisme culturel de la province, notamment grâce à de nombreux festivals d'envergure internationale.

08. La capacité de se mobiliser autour de projets communs

- Avec comme meilleurs exemples les grands développements hydroélectriques, les Québécois ont déjà montré leur capacité à mobiliser l'ensemble de leurs forces autour de projets structurants, majeurs pour la prospérité du Québec.
- Faisant face à des contraintes démographiques, à leurs conséquences en ce qui a trait au capital humain et au resserrement des marges publiques de financement, les Québécois ont tout à gagner à renouveler leurs succès passés de mobilisation et de partenariats entre les différents acteurs sociaux et économiques autour de grands projets communs de développement.

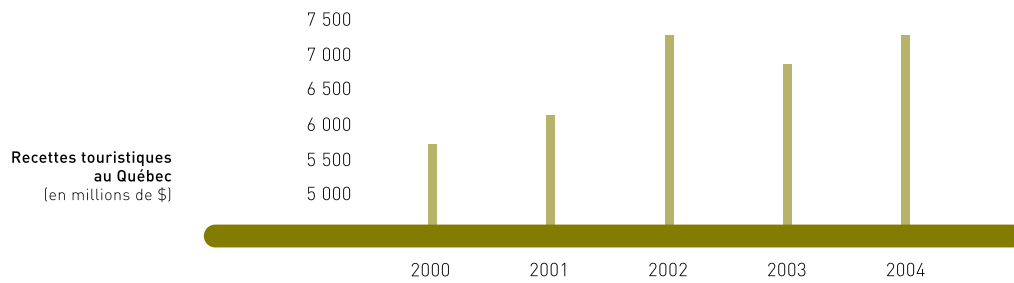
09. La qualité de vie

- La qualité de vie au Québec est largement reconnue. Elle s'explique par un coût de la vie relativement faible, par des systèmes d'éducation et de santé accessibles, de nombreuses infrastructures et institutions culturelles, un marché de l'emploi dynamique, des villes sécuritaires et des institutions politiques stables.

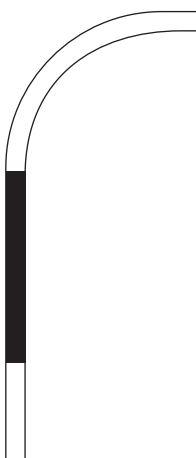


Source : Statcan

L'ÉCONOMIE
DU QUÉBEC



Source : Statcan



LE DÉFI : renforcer la compétitivité du Québec

Le Québec doit améliorer sa productivité

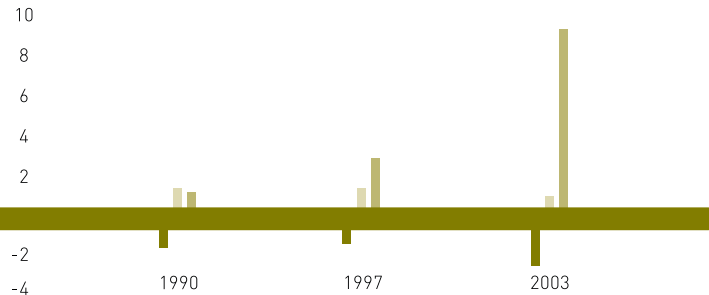
- La productivité est un déterminant fondamental de la croissance économique et du niveau de vie.
- Le Québec affiche une performance faible par rapport aux autres provinces canadiennes et à ses voisins américains.
- Les conditions démographiques actuelles et l'évolution des technologies accentuent l'impératif pour le Québec d'augmenter sa productivité. Cette amélioration passe notamment par un accroissement des investissements en machines, en équipements et en capital humain, et par l'accélération de l'innovation.

La problématique démographique est plus délicate au Québec que dans le reste du Canada

- Le Québec fait face à un vieillissement de la population plus rapide, à un taux de natalité plus faible et à des flux nets d'immigration plus modestes.
- Sa prospérité dépend de sa capacité à relever le défi démographique. La part de la population québécoise au sein du Canada diminue d'année en année, ce qui a un effet sur l'influence politique et économique du Québec.
- Les impacts économiques sont multiples : la faiblesse de la croissance démographique limite la disponibilité de la main-d'œuvre, ce qui résulte en une mauvaise adéquation aux besoins de l'industrie et pénalise de ce fait la croissance de l'économie. En outre, cela réduit les marges de manœuvre au niveau des finances publiques.

**Productivité (en \$)
Écart par rapport à la
moyenne canadienne**

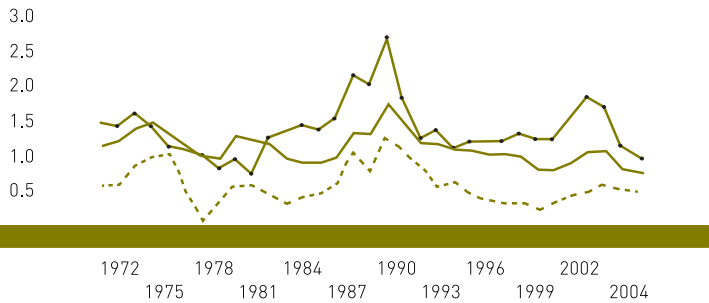
Québec ■
Ontario ■
Alberta ■



Source : Statcan

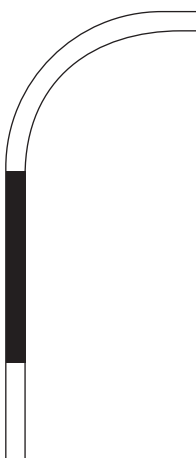
**Croissance démographique
(en %)**

Canada —
Québec - - -
Ontario —



Source : Statcan

**L'ÉCONOMIE
DU QUÉBEC**

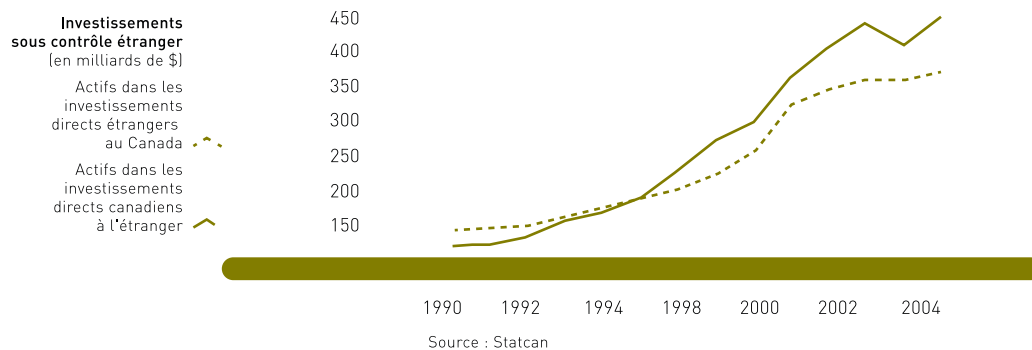
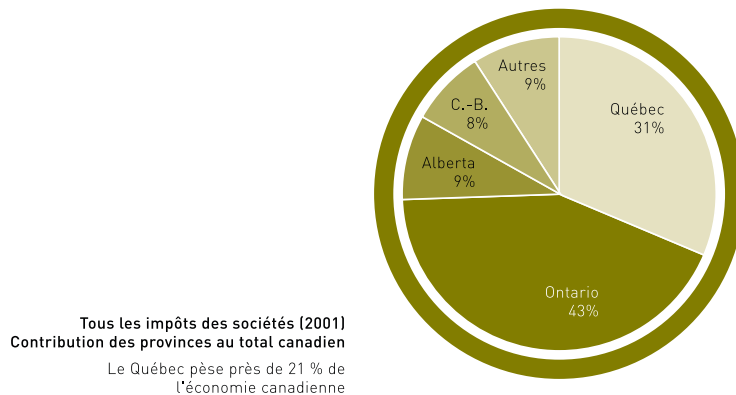
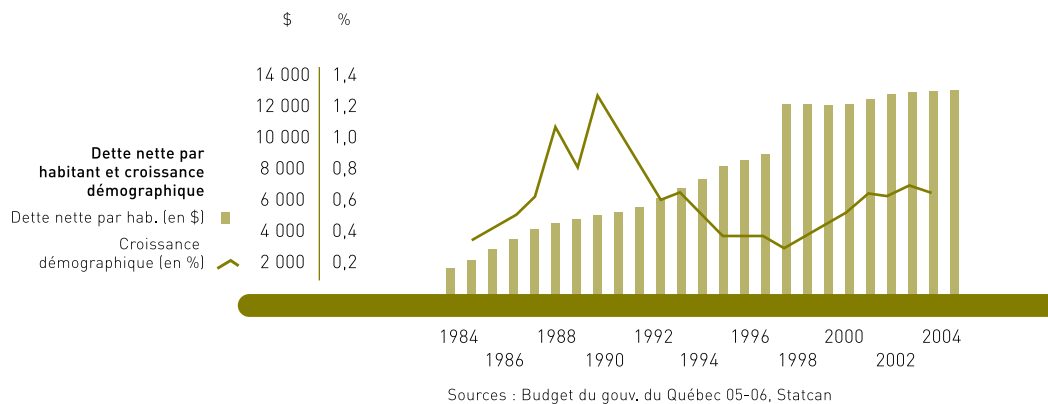


La dette publique freine le développement économique

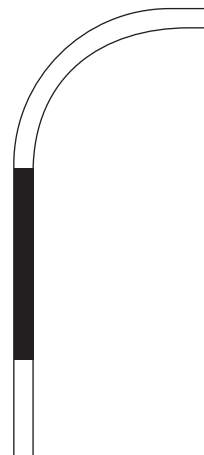
- Stabilisée au cours des dernières années, la dette nette par habitant semble, malgré une certaine amélioration de la croissance démographique, difficile à réduire. Cela laisse même entrevoir une hausse potentielle avec l'accentuation du vieillissement de la population anticipée pour les années à venir.
- De plus, le fardeau fiscal des Québécois est globalement plus lourd que celui des autres provinces canadiennes et reconnu pour être parmi les plus élevés en Amérique du Nord.
- Les possibilités de compresser les dépenses budgétaires, comme celles d'accroître les revenus fiscaux, sont restreintes.
- Pour sortir de cette impasse budgétaire, le Québec devra donc compter à l'avenir sur une croissance économique forte, sur une organisation de l'administration publique audacieuse, ainsi que sur des transferts fédéraux répondant à la situation du Québec.

Les entreprises relocalisent leurs activités

- De plus en plus d'entreprises transfèrent leurs activités dans des pays à plus faibles coûts de production.
- Les délocalisations des entreprises canadiennes à l'étranger, particulièrement dans les pays émergents, se traduisent très souvent par des pertes d'emplois.
- Souvent crainte, la délocalisation des activités peut permettre cependant aux entreprises de réduire leurs coûts et d'augmenter ainsi leur compétitivité.
- Avec l'accélération de la mondialisation, les investissements nets à l'étranger des entreprises canadiennes ont nettement augmenté au cours des dernières années.
- Cela a un impact sur le tissu industriel et sur la nature même des relations concurrentielles en territoire québécois. Les entreprises québécoises doivent aujourd'hui apprivoiser cette tendance et ajuster leur modèle d'affaires en conséquence.
- Par ailleurs, les pays émergents constituent de nouveaux marchés à conquérir.



L'ÉCONOMIE
DU QUÉBEC



Les projets d'investissement doivent être plus nombreux

- Entre 1999 et 2005, le Québec a assuré en moyenne 21 % du PIB canadien, mais seulement 18 % des investissements privés.
- La performance du Québec est également notable au chapitre des investissements en machines et équipement, la province affichant le ratio par rapport au PIB parmi les plus faibles au Canada.

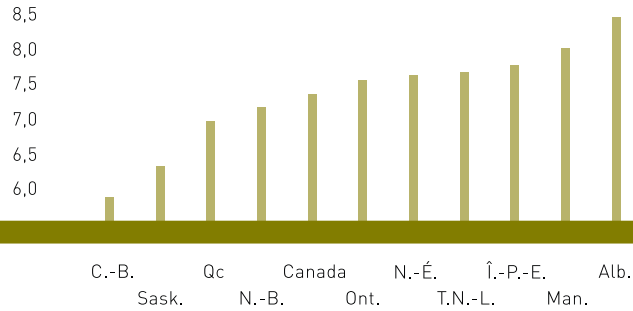
Une tendance au déplacement de la richesse vers l'ouest

- On observe une tendance au déplacement de la richesse vers l'ouest du pays, favorisée par le contexte pétrolier et par une localisation plus propice aux échanges avec les pays en émergence d'Asie.
- La croissance de la demande mondiale d'énergie a entraîné des pressions à la hausse sur les prix du pétrole au cours des dernières années.
- Profitant non seulement de ce contexte pétrolier, mais également d'une situation géographique favorable, grâce à la proximité des pays en émergence d'Asie, les Provinces de l'Ouest connaissent une accélération des investissements privés, entraînant une baisse des parts ontariennes et québécoises dans les investissements privés canadiens.
- Le phénomène se produit également à l'échelle nord-américaine, d'où l'importance de la complicité des régions transfrontalières qui se développe par des corridors de commerce.

Le Québec doit renforcer ses débouchés à l'exportation

- Ayant comme principaux débouchés les États-Unis, les exportateurs québécois se trouvent dans une position plus exigeante, d'abord à cause de l'appréciation de la devise canadienne, mais aussi du fait de la montée de la concurrence chinoise et mexicaine sur le marché américain, ainsi que du renforcement des mesures de sécurité aux frontières américaines.
- Plus d'un tiers des exportations québécoises sont concentrées dans le secteur aérospatial, les produits miniers et le papier. Le Québec doit maintenir sa compétitivité dans ces secteurs importants en termes d'emplois. La province doit aussi globalement diversifier ses exportations et convoiter de nouveaux marchés.
- La croissance économique du Québec dépend toujours de la progression de ses recettes à l'exportation.

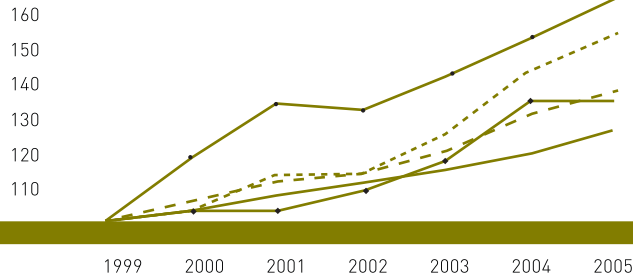
**Part des investissements
en machines
et en équipement
en % du PIB
par province - 2005**



Source : Statcan

**Investissements privés
Évolution
(Indice 100 = 1999)**

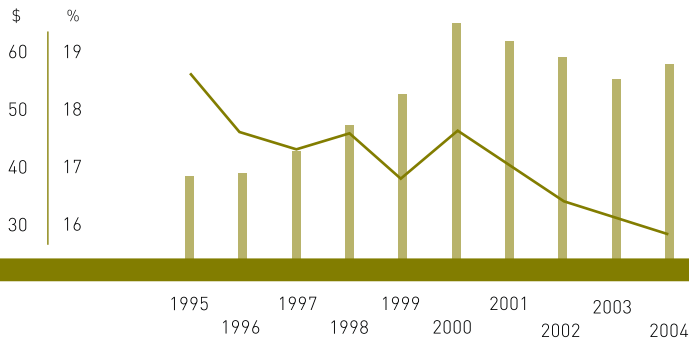
- Alberta
- C.-B.
- Ontario
- Québec
- Canada



Source : Statcan

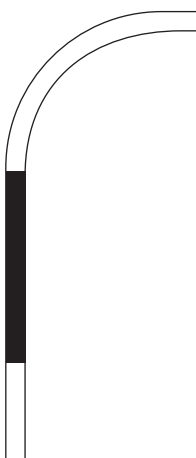
Exportations totales à destination des États-Unis

- Exportations québécoises (en milliards de \$)
- Part du Québec dans les exportations canadiennes (en %)



Source : Stratégis, Industrie Canada

L'ÉCONOMIE
DU QUÉBEC





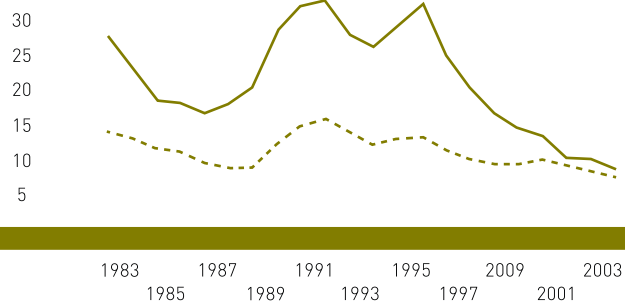
L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC

La croissance entrepreneuriale au Québec est faible

- La création nette d'entreprises au Québec est quasiment nulle : de 1998 à 2002, elle s'est fixée à 0,3 %, comparativement à 3 % dans le reste du Canada. Bien que de nombreuses nouvelles entreprises soient créées chaque année, le Québec affiche des taux d'insolvabilité plus élevés que la moyenne canadienne.
- Sous l'effet d'une conjoncture favorable, le nombre de faillites commerciales par milliard de dollars du PIB réel a chuté au Québec au cours des dernières années, mais il reste structurellement supérieur à la moyenne canadienne.
- De plus, il semble que les entreprises québécoises aient davantage de difficulté à croître que dans le reste du Canada, ce qui est notamment confirmé par un nombre relativement plus élevé de petites entreprises.

Nombre de faillites
commerciales par
milliard du PIB réel

Québec
Canada



Source : Statcan

L'ÉCONOMIE
DU QUÉBEC

15



LES IMPÉRATIFS AU DÉVELOPPEMENT

La mondialisation de l'économie, de manière générale, et la globalisation de l'information et du savoir, en particulier, obligent les entreprises à réorienter leurs activités stratégiques vers une compétitivité hors-prix et à toujours viser la fine pointe de la technologie dans leur processus de production. C'est cette même mondialisation qui fait aujourd'hui plus que jamais pression pour une utilisation optimale de nos ressources naturelles et pour le respect de notre environnement.

Une conception globale du développement économique

Chacune des régions doit apporter sa participation respective à la prospérité du Québec.

Complice des régions, Montréal constitue un partenaire de taille dans le développement économique du Québec. Par leur dynamisme, les régions contribuent, avec la métropole, à relever les défis majeurs auxquels le Québec est confronté. Les enjeux sont grands pour le Québec qui doit aller dans le sens d'un environnement économique favorable à l'investissement, d'une main-d'œuvre mieux formée et d'un réseau de grandes entreprises et de PME dynamiques et innovantes.

Le contexte actuel, caractérisé par l'intensification de la concurrence internationale et par le besoin conséquent de mettre en valeur les atouts du Québec, nous invite à optimiser la compétitivité de chacune des régions. Pour y parvenir, il est nécessaire de mettre en réseau les forces respectives des régions ressources, des régions centrales, de la capitale nationale et de la métropole.

Renforcer notre compétitivité-prix et gagner en compétitivité hors-prix

- La compétitivité se trouve aujourd'hui au cœur des préoccupations. Du fait de l'appréciation de la devise canadienne au cours des dernières années et de la montée en force des pays en émergence sur les marchés internationaux, le Québec a affiché une perte nette sur le plan de la compétitivité-prix, pour bon nombre de produits manufacturiers.
- Cela est d'autant vrai que la structure industrielle du Québec est relativement faible en valeur ajoutée, alors que le coût de la vie y est largement plus élevé que dans les pays en développement.
- Ainsi, avec l'accroissement de la concurrence, l'accélération des innovations technologiques et la nécessité de faire converger les activités industrielles vers une économie du savoir, l'industrie québécoise doit, d'une compétitivité jusqu'ici largement axée sur les prix, muter vers une compétitivité hors-prix.
- Les gains en productivité et l'innovation constituent les deux principaux vecteurs d'une amélioration réelle de la compétitivité au Québec.

Compétitivité-prix : capacité à conquérir des parts de marché en raison d'un niveau de prix plus faible que celui des concurrents. Plutôt de l'ordre du court terme.

Compétitivité hors-prix (ou structurelle) : capacité à conquérir des parts de marché indépendamment du niveau de prix (adaptation à la demande, qualité, service après vente, image de marque, délai de livraison, etc.). Plutôt de l'ordre du long terme.

**L'ÉCONOMIE
DU QUÉBEC**





La mondialisation et l'évolution rapide des technologies forcent les entreprises à évoluer constamment vers la fine pointe de la technologie

- Les entreprises québécoises ne s'ouvriront à de nouveaux débouchés qu'au prix d'un ajustement musclé à la nouvelle réalité de l'économie mondiale. Le contexte de la mondialisation et l'évolution rapide des technologies exigent de s'orienter vers de nouveaux produits. Le jeu concurrentiel impose aujourd'hui une création de valeur axée sur les activités à forte intensité technologique.
- Les nouvelles technologies offrent la possibilité aux régions rurales de s'insérer dans le flux économique de la mondialisation, notamment en leur fournissant la capacité d'effectuer des échanges avec les grands centres urbains, à condition qu'on mette en place des infrastructures de transport et de télécommunication de qualité.

Le développement durable : une norme incontournable pour les entreprises

- La globalisation des économies s'accompagne d'un resserrement des exigences en termes de qualité d'investissement, car la globalisation et la sophistication des marchés financiers tendent à réduire les taux moyens de rentabilité, surtout dans les secteurs d'activité les plus matures. Ainsi, les projets d'investissement devront-ils faire la preuve de leur « durabilité ».
- Dérivé de l'anglais « sustainable growth », le terme « développement durable » signifie « qui répond aux besoins des générations actuelles sans compromettre ceux des générations futures ». Si les fondements du concept reposent d'abord sur le respect de la nature, son application ne suppose pas qu'elle se fasse au prix de la croissance économique. C'est d'ailleurs dans l'activité économique que doit se concrétiser le respect de l'environnement.
- Entrer dans une dynamique de développement durable, c'est d'abord permettre aux entreprises d'accéder à une croissance vigoureuse et d'adhérer à une dynamique d'innovation. C'est aussi dans la robustesse des engagements de développement économique qu'on pourra véritablement converger vers un environnement propre.

La gestion des mouvements démographiques

- Le vieillissement de la population aura un effet de plus en plus marqué à partir de 2010.
- Alors qu'augmenter la productivité du Québec constitue un enjeu de première importance, les mouvements démographiques et ce qu'ils impliquent pour la qualité et la disponibilité de la main-d'œuvre doivent être soigneusement évalués, afin de s'assurer que la compétitivité du Québec ne soit pénalisée.
- Les problèmes de relève ont des conséquences directes sur la survie des plus petites entreprises, sur le potentiel de développement d'une industrie particulière ou encore sur l'attraction d'investissements dans des activités à forte comme à faible création de valeur, particulièrement en régions éloignées.
- L'enjeu ne concerne pas seulement l'adéquation de la main-d'œuvre aux besoins de l'industrie et à la croissance des entreprises : le vieillissement de la population a également un impact direct sur l'équilibre des finances publiques.

**L'ÉCONOMIE
DU QUÉBEC**





Un Québec gagnant, c'est :

Intégrer l'ensemble des régions dans une logique de croissance et conjuguer avec toute la diversité et la complémentarité de chacune de ces régions, pour une création de richesse dans l'ensemble du Québec

Réinspirer la croissance économique au Québec, en cultivant l'entrepreneuriat et en augmentant la capacité des entreprises de croître

Une structure industrielle engagée dans une croissance globale de création de valeur et positionnant le Québec dans les flux de la mondialisation

Une productivité accrue supérieure à la moyenne canadienne, afin de procurer au Québec les moyens d'investir dans une croissance durable



Huit axes prioritaires d'intervention

- 01. Cultiver l'entrepreneuriat**
- 02. Réorienter la structure industrielle vers davantage de création de valeur**
- 03. Agir sur les facteurs directs de productivité**
- 04. Favoriser le développement d'une main-d'œuvre plus qualifiée, plus disponible et mieux adaptée aux besoins des entreprises**
- 05. Appuyer l'exploitation de notre potentiel énergétique en tant que levier économique, tout en améliorant notre efficacité énergétique**
- 06. Encourager le gouvernement à poursuivre la transformation de l'appareil gouvernemental et à se recentrer davantage sur son rôle de facilitateur plutôt que d'entrepreneur**
- 07. Dynamiser notre potentiel d'innovation**
- 08. Attirer les investisseurs étrangers et les partenaires commerciaux les plus stratégiques**



**AXES
PRIORITAIRES
D'INTERVENTION**

01. Cultiver l'entrepreneuriat

La croissance des entreprises, gage de compétitivité

- Un ensemble de facteurs nuit à la croissance des PME québécoises : en premier lieu un taux d'imposition plus élevé que dans les autres provinces, soit 8,5 %, comparativement à une moyenne canadienne d'environ 5 %. Pour croître, les entreprises doivent augmenter leurs mises en marché et leur distribution. De plus, au Québec, le financement est plus disponible pour les démarrages d'entreprises que pour leur croissance.
- Constituant 98 % du total des entreprises, les PME sont aussi pour la plupart des micro-PME.
- La vitalité et la croissance des PME québécoises constituent un enjeu capital pour le développement économique du Québec. À côté d'une création nette d'entreprises faible par rapport au reste du Canada, le taux d'insolvabilité des entreprises québécoises apparaît plus élevé que la moyenne nationale.

Le tranfert intergénérationnel

- Les propriétaires des plus petites entreprises, notamment ceux à la veille de leur départ à la retraite, éprouvent de sérieuses difficultés à trouver un successeur, y compris dans leur environnement familial. Un des enjeux se situe au niveau du rachat des entreprises canadiennes par des étrangers, des risques conséquents de sortie des capitaux ou de fermeture des entreprises et donc d'une perte de patrimoine économique.

Le rôle des PME dans l'amélioration de la compétitivité du Québec

- Le développement économique du Québec passe par une nouvelle culture de l'entrepreneuriat. L'innovation technologique et la création de nouveaux produits sont traditionnellement assumées par les PME qui, du fait de leur flexibilité, sont reconnues comme véhicule de transformation industrielle. Elles testent les idées, les innovations et les nouveaux débouchés.

Le développement local passe par l'entrepreneuriat local

- Dans le cas des villes monoindustrielles et des régions ressources, la concentration des ressources locales autour de quelques grandes entreprises limite les possibilités de diversification industrielle.
- Pour un développement local durable, l'engagement de la population et des acteurs locaux est impératif. La création de PME se situe au cœur de la diversification industrielle des régions éloignées.
- Dans un contexte de stagnation du bassin de main-d'œuvre, la création d'organismes coopératifs participe aussi à la vitalité de l'économie locale.



MOYENS PRIVILÉGIÉS PAR LA FCCQ

Favoriser la création et la croissance des entreprises

- Favoriser une fiscalité plus propice à la création d'entreprises et rapidement ramenée à la moyenne canadienne.
- Réduire la réglementation et le fardeau administratif.
- Renforcer le capital de risque en faveur de la création et de la croissance des entreprises.
- Renforcer les politiques d'aide aux PME de façon générale, notamment pour le développement des services aux industries motrices, qui constituent un facteur d'attraction pour les investisseurs étrangers.
- Reconsidérer la distribution des responsabilités en ce qui a trait au soutien au développement économique entre les instances locales et provinciales, afin d'augmenter le rendement de l'aide au développement.

Contribuer à la mise en place de modes permettant l'intégration des PME manufacturières aux secteurs de pointe

- Informer les PME des opportunités du marché et des meilleures pratiques de gestion dans leur secteur respectif.
- Favoriser la concertation et les initiatives locales afin de faciliter l'intégration des PME au tissu industriel.

Participer aux efforts de transferts intergénérationnels dans les PME

- Sensibiliser de jeunes entrepreneurs.

Promouvoir l'augmentation des compétences des gestionnaires

ENTREPRENEURIAT





**AXES
PRIORITAIRES
D'INTERVENTION**

02. Réorienter la structure industrielle vers davantage de création de valeur

- Le profil industriel du Québec est caractérisé par une production manufacturière globalement faible en création de valeur.
- Le secteur manufacturier souffre de nouvelles pressions à la baisse des prix sous l'effet d'une accélération de la concurrence interprovinciale et internationale.
- Les entreprises québécoises doivent miser de plus en plus sur l'usage des technologies de pointe et sur leur capacité d'innovation.
- La croissance économique du Québec requiert un renouveau industriel, pour une production plus créatrice de valeur ajoutée et une amélioration de leur compétitivité hors-prix.

Remonter dans la chaîne de valeur

- Aider les entreprises à s'intégrer davantage à l'activité économique.

Afin de renforcer l'intégration des entreprises dans une logique de compétitivité et de création de valeur, il est possible de renforcer les rapprochements entre les entreprises au sein d'une même filière industrielle. Il s'agit de profiter des complémentarités des différentes entreprises, pour exploiter au maximum les possibilités de production. Cela peut se concrétiser notamment par des partenariats et des ententes de coopération.

- Développer des créneaux d'opportunité.

Chacune des régions du Québec dispose d'une activité économique de base et d'un ensemble d'atouts qui la caractérisent.

Afin que chacune des régions acquière un rôle porteur de croissance économique, il est nécessaire de mettre en valeur ses caractéristiques propres à aider les entreprises à développer des créneaux d'opportunité, à remonter dans la chaîne de valeur et à mettre ainsi en œuvre une véritable stratégie de développement économique.



MOYENS PRIVILÉGIÉS PAR LA FCCQ

Développement des filières industrielles porteuses de compétitivité

- Mettre en place des outils d'information, de concertation et d'évaluation afin de stimuler les initiatives.
- Encourager le développement d'infrastructures de R-D et de formation pour chacun des réseaux industriels.
- Développer les débouchés à l'exportation offrant plus de valeur ajoutée sur les marchés internationaux et interprovinciaux.
- Créer des structures de suivi et des indicateurs de performance.
- Développer au sein d'une industrie des modèles intégrateurs de plusieurs petites entreprises-fournisseurs afin de les rendre plus compétitives dans le cadre des contrats alloués par les grands donneurs d'ordres.

Adoption de modèles de gestion modernes

- Faire un exercice de « benchmark » par secteur d'activité.
- Soutenir les entreprises dans leurs intentions de développer des applications industrielles à la fine pointe de la technologie.

Encourager le développement des services aux entreprises

- Favoriser les activités de soutien aux entreprises afin de consolider les filières industrielles et d'augmenter l'attractivité des localités auprès des investisseurs.

CRÉATION
DE VALEUR





**AXES
PRIORITAIRES
D'INTERVENTION**

Réorienter la structure industrielle vers plus de création de valeur

Un cas type : l'industrie textile

L'industrie textile constitue l'exemple par excellence du repositionnement stratégique d'un secteur traditionnel dans des produits à plus forte valeur ajoutée. Si les entreprises textiles du Québec n'ont pas été épargnées par l'accroissement de la concurrence des pays à faibles coûts salariaux ni par les pertes conséquentes d'emplois, elles ont su s'engager dans l'avancement des technologies du textile, en réorientant notamment une partie de leurs activités dans les textiles industriels et techniques, un segment de l'industrie à plus forte création de valeur ajoutée où le Québec est encore compétitif en termes de prix.

Assurant près des deux tiers des livraisons canadiennes, l'industrie québécoise du textile créait, en 2003, 16 606 emplois (soit près de 4 % des emplois manufacturiers, ce qui exclut les 44 000 emplois de la fabrication de vêtements). Principalement concentrée dans la région métropolitaine de Montréal et en Montérégie (60 % des emplois du secteur), la production textile apparaît comme un élément clé de la chaîne de production pour une multitude d'industries, parmi lesquelles, à côté de celles de l'habillement et des textiles de la maison, on peut nommer le transport, la santé, les sports et loisirs, l'environnement, l'agriculture, la protection et la construction.

Dans le but de mener l'économie québécoise vers davantage de création de richesse, l'industrie textile, pourtant catégorisée parmi les industries dites traditionnelles, fait de plus en plus usage des possibilités offertes par les technologies les plus sophistiquées. On parle désormais des applications au textile de la biotechnologie ou des nanotechnologies; on parle également de « textile intelligent ». Ces applications restent encore très parallèles au plus gros de l'industrie textile, mais sans atteindre systématiquement une intensité en R-D aussi élevée, les entreprises textiles du Québec sont déjà engagées dans le tournant obligé de cette reconversion industrielle en investissant dans des équipements modernes et en se plaçant dans certaines niches stratégiques.

Le Québec dispose de tous les atouts nécessaires pour une reconversion réussie de son industrie textile : d'abord, une créativité reconnue, une capacité d'innovation appuyée par un important centre de recherche consacré aux technologies du textile et des coûts d'énergie électrique hautement compétitifs; ensuite, la proximité du marché américain qui offre un éventail très large de débouchés possibles, particulièrement dans les textiles industriels et techniques, dont la demande s'annonce nettement à la hausse pour les prochaines années.

Au chapitre des défis, les entreprises textiles du Québec doivent conjuguer avec des règles commerciales pénalisantes, notamment pour l'accessibilité au marché américain des produits textiles et des vêtements, une décroissance dans la filière de l'habillement, des débouchés limités dans les pays en développement, une appréciation de la devise canadienne, mais aussi et surtout une main-d'œuvre faiblement scolarisée et qui doit s'ajuster elle-même à cette restructuration : il s'agit probablement là du défi le plus délicat auquel font face les entreprises textiles du Québec. De manière générale, la problématique de la main-d'œuvre concerne toutes les industries traditionnelles qui, comme celles du textile et de l'habillement, doivent effectuer une importante restructuration et une conversion plutôt brutale vers des produits à forte valeur ajoutée.

Enfin, à ces défis, il faut également ajouter une contrainte : celle du temps, car si la Chine ne se lance pas encore aujourd'hui dans le textile technique, la mondialisation de l'économie a également le mérite d'augmenter le rythme avec lequel les entreprises, y compris celles des pays émergents, sont capables de copier la technologie et l'innovation.

LE CAS DU TEXTILE





**AXES
PRIORITAIRES
D'INTERVENTION**

03. Agir sur les facteurs directs de productivité

Améliorer la productivité globale du Québec pour accroître son niveau de vie et augmenter les profits

- La relative faiblesse de la productivité au Québec explique en grande partie pourquoi le PIB par habitant des Québécois est plus faible que celui de la moyenne canadienne.
- Une faible productivité a un impact sur le revenu, donc sur le pouvoir d'achat ainsi que sur la capacité d'épargne des Québécois. En fin de compte, une faible productivité défavorise l'investissement et les profits des entreprises québécoises.
- Augmenter notre productivité devient nécessaire pour limiter l'impact d'une perte de compétitivité-prix, particulièrement sur les produits manufacturiers.
- Pour conserver ou gagner des parts de marché, les entreprises peuvent envisager une réduction de leurs prix, sans que cela pénalise leur marge de profit, en augmentant leur productivité.
- Augmenter notre productivité par une main-d'œuvre plus disponible et mieux qualifiée : un support essentiel pour une production à plus forte valeur ajoutée.

Bien que la production manufacturière demeure importante au Québec, la production de services, par nature immatérielle, rend plus difficile les gains de productivité

- Contrairement à la production de biens, augmenter l'intensité capitaliste dans la production des services a ses limites. C'est pourquoi, dans une économie de plus en plus axée sur les activités tertiaires, les gains de productivité sont à rechercher dans une amélioration continue de la logistique (investissements en logiciels, notamment), dans l'augmentation des emplois à haut niveau de savoir et, finalement, dans l'investissement en l'éducation et en formation professionnelle.

À long terme, la productivité dépend essentiellement des avancées technologiques

- Augmenter la productivité des travailleurs a des limites.
- À long terme, la technologie doit prendre le relais dans la course à la productivité.



MOYENS PRIVILÉGIÉS PAR LA FCCQ

Augmenter le taux d'activité et le taux d'emploi

- Réduire les rigidités sur le marché du travail.
- Réduire les impôts sur la masse salariale.
- Augmenter les incitatifs à participer au marché du travail en facilitant notamment la conciliation travail-famille.
- Encourager les départs tardifs à la retraite.

Augmenter les rendements des processus de production, dans la production de biens comme dans la production de services

- Diffuser l'information sur les meilleures pratiques en termes de logistique.
- Considérer l'innovation sociale parmi les voies prometteuses.

Augmenter l'intensité en capital

- Augmenter les incitatifs fiscaux en faveur de la modernisation des investissements en capital et/ou les investissements en logiciel.
- Éliminer rapidement et totalement la taxe sur le capital.

Réviser les aspects réglementaires et administratifs pénalisant la compétitivité des industries et des entreprises québécoises

Encourager le recours aux technologies de l'information dans toutes les régions et dans toutes les industries

- Reconnaître les facteurs freinant l'accès aux technologies de l'information.
- Intensifier le développement des infrastructures de télécommunication dans les régions.

PRODUCTIVITÉ





**AXES
PRIORITAIRES
D'INTERVENTION**

04. Favoriser le développement d'une main-d'œuvre plus qualifiée, plus disponible et mieux adaptée aux besoins des entreprises

- Le système de formation du Québec doit être entièrement orienté vers une main-d'œuvre de qualité et innovante.
- Le premier facteur porteur considéré par les entreprises à fort potentiel technologique et de savoir est définitivement la qualité de la main-d'œuvre.
- Dans une économie largement tertiaisée, les gains de productivité se trouvent essentiellement dans les investissements en capital humain dont la qualité doit être reconnue comme facteur fondamental de la rentabilité de tout processus d'innovation.
- L'investissement en capital humain doit non seulement répondre aux besoins actuels des entreprises, mais également à la nécessité de tendre vers une main-d'œuvre innovante.
- À l'échelle des entreprises comme à celle de la province, un plan stratégique doit être établi afin que la rentabilité des investissements consentis en capital humain soit durable. L'ensemble des institutions d'éducation et de formation doit être engagé dans cette stratégie.
- Source première de croissance économique et de compétitivité, l'innovation doit être réalisée en continu. Cela implique une considération particulière à la formation continue et la reconnaissance des compétences.
- Dans un environnement économique changeant, la compétitivité des entreprises passe de plus en plus par la flexibilité de leur organisation. La notion de capital humain doit dépasser le cadre professionnel strict et reconnaître l'importance du travail en équipe, la capacité d'entreprendre, la prise de décision, le potentiel d'innovation et le leadership.
- Le décrochage scolaire est un problème important réduisant l'efficacité des politiques de main-d'œuvre. Au Québec, un jeune de 19 ans sur cinq n'a pas complété son Secondaire.



MOYENS PRIVILÉGIÉS PAR LA FCCQ

Réviser le financement des systèmes collégial et universitaire

- Dégeler les frais de scolarité.
- Récupérer les transferts fédéraux dédiés à l'éducation postsecondaire au niveau qui prévalait pendant la première moitié des années 1990.

Systématiser les partenariats entre l'industrie et les institutions postsecondaires

- Favoriser le transfert des connaissances et l'adéquation des besoins des industries avec les qualifications des diplômés.
- Développer les modèles école/travail pour former les jeunes dans les secteurs à forte demande.

Revitaliser l'apprentissage professionnel et la formation professionnelle technique

- Répondre de façon flexible aux besoins spécifiques de chacune des industries et de chacune des entreprises.
- Réduire les rigidités et les désincitatifs à la formation professionnelle continue.

Favoriser l'inclusion des travailleurs immigrants, notamment en région

- Encourager une meilleure reconnaissance des compétences.

Augmenter les formations axées sur le développement d'une culture entrepreneuriale

- Assurer davantage le transfert intergénérationnel dans les PME, dans l'optique de mieux s'ajuster à l'accélération actuelle du vieillissement de la main-d'œuvre et le maintien des capitaux sous propriété québécoise.
- Permettre l'introduction des initiatives entrepreneuriales dans les établissements scolaires, collégiaux et universitaires.

Doter les « industries de l'avenir » d'une main-d'œuvre qualifiée

- Établir une stratégie proactive de formation de la main-d'œuvre dans les industries à haut niveau technologique et reconnues en tant que créneaux d'opportunité pour le Québec.

MAIN-D'ŒUVRE





**AXES
PRIORITAIRES
D'INTERVENTION**

05. Appuyer l'exploitation de notre potentiel énergétique en tant que levier économique, tout en améliorant notre efficacité énergétique

Le contexte actuel valorise le potentiel hydroélectrique du Québec

- La demande d'énergie augmente rapidement en Amérique du Nord.
- Dans un contexte où les normes de développement durable prennent de plus en plus d'importance et où l'on observe une montée généralisée des prix de l'énergie, le potentiel hydroélectrique du Québec constitue une source de compétitivité particulièrement avantageuse.
- Une bonne utilisation de ce potentiel est favorable au développement industriel, tout en offrant une manne importante de revenus à l'exportation.
- Le Québec assure 58 % de la production canadienne d'hydroélectricité. C'est aussi ce qui permet aux Québécois d'enregistrer le plus faible niveau d'émissions de gaz à effet de serre par habitant des provinces canadiennes.

Le potentiel énergétique, un atout pour le développement économique du Québec

- La force hydraulique du Québec rend les sources d'énergie éolienne plus attrayantes. Les régions devraient profiter de cet avantage pour dynamiser leur économie.
- La disponibilité d'électricité à bon marché permet au Québec d'accueillir bon nombre d'entreprises fortement créatrices d'emplois dans différentes régions.

Une bonne utilisation des ressources hydroélectriques peut aider le Québec à retrouver une marge de manœuvre au niveau de ses finances publiques

- On sait que la faiblesse actuelle des prix de l'électricité contribue à atténuer indirectement le fardeau fiscal des Québécois.
- Cependant, la faiblesse du prix de l'électricité réduit la qualité du signal de prix, diminuant ainsi les incitatifs à l'efficacité énergétique et les sources de revenus à l'exportation, tout en limitant les possibilités du gouvernement de réduire la dette publique.



MOYENS PRIVILÉGIÉS PAR LA FCCQ

L'électricité, un levier de croissance économique

- Assurer la réalisation des grands projets hydroélectriques.
- Favoriser le développement des petites centrales privées de moins de 100 mégawatts.
- Profiter pleinement des débouchés à l'exportation.
- Maintenir les prix de l'électricité compétitifs pour les industries.

Diversifier le portefeuille énergétique

- Construire des ports méthaniers.
- Augmenter l'utilisation des énergies alternatives, notamment par l'exploitation du potentiel éolien et en valorisant les retombées industrielles.

Encourager l'efficacité énergétique et la croissance de sa filière

- Proposer des mesures fiscales favorables à l'adoption de mesures d'efficacité énergétique.
- Réduire l'interfinancement et lancer un bon signal de prix aux consommateurs résidentiels.
- Confirmer le rôle et la place de l'Agence de l'efficacité énergétique dans la perspective globale de générer des économies sur l'ensemble du portefeuille énergétique.

ÉNERGIE





06. Encourager le gouvernement à poursuivre la transformation de l'appareil gouvernemental et à se recentrer davantage sur son rôle de facilitateur plutôt que d'entrepreneur

Sortir de l'impasse budgétaire pour la prospérité future du Québec

- L'impasse budgétaire dans laquelle se trouve le Québec limite les capacités d'investissement des entreprises et diminue l'attractivité de l'économie pour les investisseurs. Reporter le remboursement de la dette et l'assainissement des finances publiques va à l'encontre de l'intérêt du Québec.
- La résolution de l'impasse budgétaire est d'autant plus urgente que le Québec doit composer avec le vieillissement de sa population, une concurrence internationale accentuée et le besoin de réorganiser sa structure industrielle : un maximum de ressources doivent être concentrées sur l'amélioration de notre compétitivité.

Miser sur la croissance économique plutôt que sur la taxation pour assainir les finances publiques

- La croissance économique doit être favorisée par une meilleure efficacité fiscale. Dans un objectif de développement, il n'est pas du tout adéquat de taxer les moyens de production, tels le capital ou le travail. Même si la taxe sur le capital a été diminuée, le signal demeure clairement négatif dans l'arbitrage des investisseurs. La taxe sur le capital est prélevée indépendamment de la conjoncture économique, donc de la performance des sociétés en ce qui a trait à leurs revenus, ce qui la rend foncièrement régressive.
- L'équilibre budgétaire est tellement serré que son atteinte année après année est vulnérable à une mauvaise performance économique.
- Si l'assainissement des finances publiques passe par une réduction de la dette et par une réduction des pressions sur les dépenses publiques de santé et d'éducation, il repose néanmoins sur des investissements publics judicieux et porteurs de croissance économique.

Le rôle du gouvernement et la redistribution des dépenses publiques en faveur de la croissance

- Le recours à des partenariats public-privé est un excellent moyen de lier les choix sociaux du Québec aux impératifs économiques de la mondialisation.
- Le rôle du gouvernement dans le développement économique doit se concentrer sur l'amélioration du climat d'affaires.
- Le gouvernement du Québec doit poursuivre le programme d'infrastructures publiques, en particulier dans les domaines des transports, des télécommunications et des immobilisations dédiées à des activités de recherche et développement.



MOYENS PRIVILÉGIÉS PAR LA FCCQ

Recentrer davantage le rôle de l'État comme facilitateur plutôt que comme entrepreneur

- Réduire la taille et revoir les façons de faire du gouvernement.

Inciter à une bonne distribution des services publics sur l'ensemble du territoire

- Améliorer la distribution des services publics afin de diminuer l'exode rural.

Réévaluer l'offre de services publics

- Encourager la mise en place de partenariats public-privé.
- Dans la livraison des services publics, distinguer ce qui doit être universel, accessible et gratuit.

RÔLE DE L'ÉTAT





**AXES
PRIORITAIRES
D'INTERVENTION**

07. Dynamiser notre potentiel d'innovation

Gouverner l'innovation

- L'innovation constitue un ensemble de maillons complexes, de la R-D à la commercialisation, en passant par un exercice de transfert technologique. Dynamiser l'innovation nécessite de bien mesurer toute la complexité des interrelations entre les différents acteurs de l'innovation.
- Dans un objectif de reconversion industrielle, un processus d'innovation suppose un encadrement institutionnel et de gouvernance systématique.
- La manière dont les interrelations entre les différents acteurs de l'innovation sont conçues et gouvernées définit en grande partie le potentiel d'innovation.
- La politique fiscale en termes de R-D est a priori efficace au Québec. Cependant, la R-D ne suffit pas à l'innovation : elle doit faire l'objet d'applications industrielles et être soutenue par une stratégie efficace de commercialisation, d'où l'importance de mettre en place un dispositif efficace pour encadrer la chaîne d'innovation.
- Une approche multidimensionnelle doit être adoptée dans toute stratégie d'innovation; sur une base régionale (exploitation des dotations locales) ainsi que sur une base sectorielle (exploitation du potentiel de croissance de chacune des industries).

Partenariats

- Dans le développement ou la reconversion d'une industrie, le financement de la R-D selon un modèle de partenariat public-privé peut s'avérer efficace dans le cadre d'un exercice de démarrage industriel.
- La rapidité de l'évolution des technologies et la croissance tendancielle des coûts de recherche rendent nécessaires les partenariats entre les différents acteurs de l'innovation.

L'encadrement de l'innovation participe à la qualité du milieu d'affaires

- Les économies d'agglomération et les effets d'apprentissage et de coordination recherchés avec l'encadrement de l'innovation rassurent les financiers quant aux risques et à la rentabilité des projets.
- En établissant des liens et des partenariats, et en favorisant la communication entre les acteurs de l'innovation, l'encadrement de l'innovation constitue un facteur favorable du point de vue des investisseurs.



MOYENS PRIVILÉGIÉS PAR LA FCCQ

Consolider le système d'innovation québécois

- Organiser le système d'innovation en engageant l'ensemble des acteurs et en canalisant les ressources à l'innovation afin de créer un véritable levier à l'innovation.
- Intégrer le processus d'innovation à l'environnement institutionnel (réglementations, institutions financières, système d'éducation et instituts de recherche) en prenant en compte les caractéristiques culturelles des entreprises et les spécificités sectorielles.
- Mettre en place des activités de concertation et de planification stratégique avec les divers acteurs de l'innovation.
- Informer les acteurs économiques de l'existence des programmes d'aide gouvernementale à l'innovation; réaliser un suivi des meilleures pratiques.

Encourager les partenariats entre les acteurs de l'innovation

- Développer des programmes de coopération-recherche entre l'industrie et le système universitaire.
- Coordonner et accélérer le transfert technologique, et encourager la commercialisation de l'innovation.
- Lier une politique de formation de la main-d'œuvre au plan stratégique d'innovation.
- Rechercher des partenariats stratégiques au niveau international.

Ajuster la politique fiscale et la réglementation en faveur de l'innovation

- Renforcer la fiscalité favorisant les investissements en équipements modernes, la R-D et l'innovation (éliminer la taxe sur le capital, augmenter les crédits d'impôts à la R-D).
- Renforcer la législation sur la protection de la propriété intellectuelle.

Améliorer les infrastructures de l'innovation

- Favoriser l'installation d'incubateurs et de centres de valorisation permettant de contrer les coûts croissants liés à l'innovation, à la recherche et au développement de nouveaux produits.
- Mettre notamment l'accent sur les nouvelles technologies des matériaux.

INNOVATION





**AXES
PRIORITAIRES
D'INTERVENTION**

08. Attirer les investisseurs étrangers et les partenaires commerciaux stratégiques

La qualité de l'environnement d'affaires est fondamentale

- L'image de l'entreprise dans la localité convoitée est un élément déterminant qui intervient dans la décision d'investir des entreprises canadiennes et étrangères. La capacité de régler efficacement les conflits constitue un avantage certain pour le développement local.
- Augmenter les débouchés et la compétitivité des exportateurs québécois constitue un enjeu fondamental. Le Québec doit absolument revigorer ses exportations de biens manufacturiers afin d'encourager la croissance économique, mais aussi pour financer ses importations.

Étant donné l'accentuation de la concurrence et l'appréciation de la devise canadienne, les exportateurs québécois ont besoin d'un environnement d'affaires des plus favorables, y compris au niveau des infrastructures de transport

- Par nature, l'investissement constitue un risque. Parmi les critères des investisseurs étrangers dans leur choix de localisation, la stabilité de l'environnement d'affaires et l'état de la réglementation sont deux facteurs cruciaux.

Augmenter les débouchés à l'exportation pour diminuer le risque des exportateurs québécois

- La grande majorité des exportations québécoises ont pour destination le marché américain. Alors que les États-Unis se tournent de plus en plus vers des partenaires comme la Chine et le Mexique, le Québec pourrait trouver de nouveaux débouchés à l'exportation, notamment en Europe et dans les économies en émergence.



MOYENS PRIVILÉGIÉS PAR LA FCCQ

Attirer les investisseurs étrangers

- Mettre en place des programmes d'attraction des investissements (promotions, missions).
- Améliorer les incitatifs budgétaires et fiscaux pour les investisseurs étrangers, comme des abattements sur les impôts fonciers.
- Mettre en valeur la présence d'institutions universitaires, le potentiel de recherche et d'innovation ainsi que les services de soutien se trouvant à proximité des localités convoitées par les investisseurs.
- S'allier à des partenaires commerciaux stratégiques.

Augmenter les débouchés à la commercialisation et à l'exportation

- Prospecter de nouveaux marchés.
- Poursuivre le développement des corridors de commerce.

Soutenir la position des instances québécoises et canadiennes dans les relations commerciales avec les États-Unis

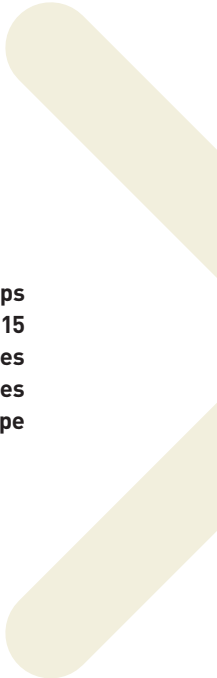
INTERNATIONAL






Approche sectorielle

Forte d'un grand potentiel en ressources naturelles, l'économie québécoise a longtemps été tournée vers une production manufacturière à faible valeur ajoutée. Au cours des 15 dernières années, la structure industrielle du Québec s'est cependant orientée vers des activités fortement créatrices de valeur, telles que l'aérospatial, les sciences de la vie et les technologies de l'information. Le Québec doit poursuivre dans cette voie, avec comme principe de base de bâtir sur ses acquis et de renforcer ses industries-clés.



- 
01. L'agroalimentaire
 02. Les mines et métaux
 03. La foresterie et les pâtes et papiers
 04. La fabrication de matériel de transport
 05. Les sciences de la vie
 06. Le réseau de distribution, le transport et la gestion de la chaîne d'approvisionnement
 07. Les communications, les technologies de l'information et le multimédia
 08. La culture
 09. Le tourisme
 10. Les services financiers



APPROCHE SECTORIELLE

01. L'agroalimentaire

- Les secteurs industriels reliés à l'exploitation agricole, de la fabrication jusqu'à la distribution de produits agroalimentaires, constituent une assise économique importante pour l'ensemble des régions du Québec. La filière bioalimentaire représente 7 % du PIB, 12 % de l'emploi total et 6 % des exportations de la province.
- Le secteur agroalimentaire constitue l'exemple par excellence des interrelations économiques possibles entre les régions urbaines et les régions rurales.

Remonter dans la chaîne de valeur et développer les filières

- L'agrotourisme, la viticulture, la gastronomie et les produits du terroir font partie des filières ouvrant le Québec sur de belles occasions au plan du développement économique.
- Les biotechnologies offrent également à l'industrie d'importantes possibilités d'innovation. Notons que le Québec dispose de plusieurs centres de recherche dans le domaine agroalimentaire.
- Augmenter les débouchés à l'exportation implique nécessairement une réorientation des entreprises québécoises vers de nouveaux produits novateurs.

La diversification de l'industrie

- Environ 54 % des recettes agricoles du Québec proviennent de la production de porc et de lait. La diversification de l'agriculture québécoise doit se poursuivre.
- Si les secteurs de la volaille, des œufs et du lait doivent rester sous la gestion de l'offre, les producteurs devront trouver plus de dynamisme dans la production des produits dérivés.

La main-d'œuvre

- L'importance de l'agriculture dans l'économie québécoise soulève la problématique de la relève de la main-d'œuvre, particulièrement dans les régions rurales.
- Le transfert intergénérationnel des propriétés agricoles constitue une dimension particulière de cette problématique.
- Les métiers liés à l'agriculture relèvent d'expertises de plus en plus diverses et pointues. L'arrimage des différents métiers et des différents niveaux de qualification doit être amélioré.

Marchés internationaux

- L'accélération de la mondialisation entraîne une rationalisation des activités, un mouvement vers la concentration d'un point de vue régional et un resserrement des critères de qualité, y compris de la part des consommateurs. Du fait des pressions conséquentes des prix, les marges de profit des agriculteurs et des entreprises de fabrication agroalimentaire restent limitées.
- Soumises à une réglementation sévère au niveau des normes sanitaires et des règles d'étiquetage, les entreprises québécoises se trouvent désavantagées par rapport aux entreprises étrangères, dont les importations ne sont pas soumises aux mêmes vérifications.
- Les produits du terroir et l'expertise québécoise constituent de belles occasions à l'exportation.



MOYENS PRIVILÉGIÉS PAR LA FCCQ

- Mettre en place une stratégie de diversification de la production agricole et de la filière agro-alimentaire.
- Faire remonter la filière dans la chaîne de valeur en fabriquant des produits dérivés et en exploitant les opportunités reliées aux biotechnologies.
- Rechercher les débouchés à l'exportation et faciliter la croissance des entreprises agricoles, afin de permettre l'augmentation de la productivité nécessaire à leur compétitivité.
- Promouvoir l'industrie agricole dans l'optique d'assurer une relève de la main d'œuvre.
- Assujettir les concurrents étrangers aux mêmes normes sanitaires et aux mêmes règles d'étiquetage que les entreprises québécoises (harmonisation).
- Favoriser les initiatives de maillage entre les entreprises rurales et les entreprises de distribution privilégiant ainsi la mise en marché.

AGROALIMENTAIRE

43



APPROCHE SECTORIELLE

02. Les mines et métaux

- Le Québec prend une place importante dans l'industrie de l'exploitation minière mondiale, tandis que la première transformation des métaux contribue de manière non négligeable au PIB québécois (6,3 % du PIB).
- Une grande partie de la production minière et métallique du Québec est destinée à l'exportation.
- Il s'agit d'une industrie soumise à de fortes fluctuations cycliques. De plus, les prix sont négociés à l'échelle mondiale, ce qui ne laisse aux producteurs que très peu de contrôle sur l'évolution du marché. Le comportement récent de la devise canadienne a également réduit la compétitivité-prix du Québec.

L'industrie doit répondre à quatre principaux enjeux :

- la stabilité des prix de l'électricité;
- la relève de la main-d'œuvre;
- les pressions environnementales, particulièrement sur l'exploration de nouvelles mines; et
- le caractère non renouvelable de la ressource, accentuant les exigences de rentabilité de l'exploration minière.

Diversification

- La viabilité des orientations possibles vers le développement de la seconde et de la troisième transformation n'apparaît pas évidente. La diversification de la filière minière doit être coordonnée dans le cadre d'une stratégie prenant notamment en compte la qualité des infrastructures de transport et la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée.
- Alors que l'industrie crée très peu de valeur ajoutée, les orientations possibles vers le développement de la seconde et de la troisième transformation nécessitent d'abord des incitatifs d'ordre fiscal, mais aussi une stratégie de développement de la main-d'œuvre.
- Le succès de la diversification des activités dans le secteur des mines et métaux sera largement dépendant de sa capacité d'innovation.
- L'augmentation tendancielle du prix de l'or devrait en accélérer la production.
- Les exportateurs québécois doivent profiter des débouchés offerts par l'accroissement de la demande des pays émergents et la tendance à la hausse des prix des minéraux.



MOYENS PRIVILÉGIÉS PAR LA FCCQ

- Éliminer la taxe sur le capital et maintenir les crédits d'impôts du gouvernement en soutien à l'exploration minière.
- Promouvoir le maintien et l'application des normes relatives à la divulgation de l'information des ressources minérales. Ces normes ont été développées par l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole.
- Soutenir la filière minière dans les régions monoindustrielles, notamment en dotant ces régions des ressources nécessaires de formation, de R-D et d'innovation appliquées au secteur des mines et métaux.
- Promouvoir une diversification verticale et horizontale du secteur afin d'atténuer le manque de contrôle des exploitants sur l'évolution des prix mondiaux et sur la conjoncture économique.
- Reconnaître la contribution des nouvelles technologies des matériaux aux possibilités de développement industriel.

MINES ET MÉTAUX





APPROCHE SECTORIELLE

03. La foresterie et les pâtes et papiers

- La production forestière a toujours constitué une composante significative de l'économie du Québec. Elle l'est encore aujourd'hui. Toutefois, la mondialisation, la valeur du dollar canadien et les conflits commerciaux avec notre voisin du sud créent de nouvelles pressions qui affectent tant l'économie des régions ressources que la métropole.
- Les emplois reliés à la récolte de la fibre de bois ou aux activités de transformation ont nettement baissé du fait des restrictions gouvernementales, du contexte économique et, au cours des dernières années, du conflit du bois d'œuvre avec les États-Unis.
- Les secteurs de la foresterie font face aujourd'hui à une nécessaire consolidation et à une reconversion de l'industrie du sciage, du fait de la baisse de la récolte.
- La réduction récente des droits de coupe force une réallocation des ressources, particulièrement au niveau de la main-d'œuvre. La restructuration des activités n'est cependant pas toujours accompagnée d'une bonne adéquation au bassin de main-d'œuvre.
- Le Québec doit faire face à une concurrence très vive des Provinces de l'Ouest et de l'Europe.
- Secteur des pâtes et papiers : la consommation des pâtes de papier a nettement diminué au cours des dernières années, exerçant des pressions à la baisse sur les prix du papier, alors que leurs coûts de production augmentent, ce qui est à relier avec les difficultés récentes de l'industrie forestière.



MOYENS PRIVILÉGIÉS PAR LA FCCQ

- Relations internationales : affermir la position des gouvernements québécois et canadien face à la position américaine et accélérer le règlement du conflit sur le bois d'œuvre.
- Faciliter la reconversion et la consolidation de l'industrie en encourageant les flux de capitaux nécessaires à la reconversion des usines : les entreprises du secteur sont globalement déficitaires.
- Encourager l'innovation dans la structure de financement en créant notamment des partenariats financiers afin d'accélérer la mise en place d'investissements.
- Encourager l'innovation et la création de produits à plus forte valeur ajoutée, en vue de maintenir une activité économique dans les régions fortement touchées par la baisse de la récolte. Il s'agit notamment de réutiliser certaines structures et de générer à nouveau de la valeur ajoutée afin de récupérer les emplois perdus.
- Aider les communautés à retenir leurs jeunes travailleurs et à assurer l'adéquation des qualifications avec les besoins des entreprises. Dans le cas où l'exode des jeunes ne serait pas contrôlé, la mise à la retraite prochaine de la main-d'œuvre expérimentée soulèvera d'importants défis à court terme.

**FORESTERIE ET
PÂTES ET PAPIERS**





APPROCHE SECTORIELLE

04. Fabrication de matériel de transport

- L'industrie de fabrication de matériel de transport constitue à elle seule 12 % de la production manufacturière du Québec. Il s'agit également d'un important secteur à l'exportation.
- Qu'il s'agisse des automobiles, des véhicules commerciaux, des véhicules récréatifs ou encore du matériel de transport ferroviaire et aérospatial, le Québec affiche un dynamisme certain sur un large éventail de produits de transport.

L'industrie aérospatiale du Québec est classée au 6^e rang mondial et tient la première place au chapitre des exportations, assurant 12 % des expéditions québécoises à l'étranger

- Il s'agit d'un secteur clé, à forte intensité en recherche et développement, engageant de nombreuses industries en amont comme en aval ainsi que de nombreuses PME gravitant autour des grandes entreprises du secteur.

Tendance à la délocalisation

- Malgré la position du Québec dans la fabrication de matériel de transport et son expertise particulière dans le domaine de l'aérospatial, des pressions à la délocalisation des activités sont observées : si les fabricants automobiles sont de plus en plus attirés vers les pays à faibles coûts salariaux, ceux de l'aérospatial, domaine fortement créateur de valeur ajoutée, sont courtisés à coup d'incitatifs gouvernementaux.
- Les conséquences sur l'activité des nombreuses PME du secteur installées au Québec doivent être considérées.



MOYENS PRIVILÉGIÉS PAR LA FCCQ

- Renforcer la filière de la fabrication du matériel de transport, notamment en accentuant l'intégration des PME au secteur et en encourageant leur potentiel d'innovation.
- S'assurer du maintien des investissements au Québec.
- S'assurer que l'environnement d'affaires reste favorable à l'industrie.
- Augmenter la contribution publique au financement de la R-D.
- Axer les efforts de formation sur les ingénieurs en aérospatial et sur la formation technique dans les secteurs de transport.

**MATÉRIEL
DE TRANSPORT**



05. Les sciences de la vie

- Industries très structurantes, fortement créatrices de valeur ajoutée et d'emplois induits, les industries reliées aux sciences de la vie doivent impérativement être soutenues.
- Le Québec s'est donné de solides atouts dans le domaine, en particulier en recherche biopharmaceutique. La province a su constituer une excellente base scientifique et attirer de nombreuses multinationales qui ont massivement investi dans la R-D.
- L'attractivité et la compétitivité du Québec dans ces industries sont très sensibles à la réglementation et à la qualité du milieu d'affaires. Largement réalisés par les grandes compagnies internationales, les investissements dans le secteur biopharmaceutique se déplacent maintenant facilement d'un pays à l'autre.

De nombreuses contraintes inhérentes à la performance des sciences de la vie :

- fortes pressions réglementaires;
- secteur conditionné par des activités de recherche intensives et un engagement continu dans un processus d'innovation;
- concurrence accentuée des fabricants de médicaments génériques, réduisant la rentabilité des investissements en R-D (relative faiblesse de la protection de la propriété intellectuelle); et
- nouveaux champs de la recherche médicale de plus en plus complexes et coûteux.

Cohérence entre les politiques publiques et la croissance du secteur biopharmaceutique

- Le secteur biopharmaceutique forme une part importante des sciences de la vie, assurant près de 50 % de l'emploi, incluant les entreprises de recherche à contrat (2004).
- Par nature, les investissements dans ce secteur sont très risqués : leur succès commercial dépend d'une poignée de nouveaux produits innovants. Par conséquent, les entreprises du secteur s'installent là où les conditions d'investissements et de mise en marché récompensent la prise de risques.
- Le coût des médicaments se trouve au cœur des tensions entre les objectifs économiques et les politiques publiques, surtout au niveau des finances publiques. En particulier, le contrôle sur les prix et les listes restrictives de médicaments remboursés réduisent les incitatifs à l'investissement.
- L'enjeu des politiques publiques est d'optimiser les bénéfices sociaux et économiques auxquels contribue largement le dynamisme des industries des sciences de la vie.



MOYENS PRIVILÉGIÉS PAR LA FCCQ

- Veiller à ce que le gouvernement assure la concordance entre les politiques publiques et la croissance de l'industrie.
- S'assurer que le mécanisme de fixation du prix des médicaments permette un juste équilibre entre un prix modique favorisant l'accès aux produits et la rémunération de l'innovation. Le Québec doit rétablir cet équilibre et évoluer vers un environnement plus compétitif sur le marché global, en commençant par la levée du gel des prix des médicaments déjà commercialisés.
- Maintenir une politique d'accès aux médicaments qui encourage l'innovation, tout en privilégiant une inscription rapide des nouveaux médicaments et des approches favorisant l'optimisation de l'usage des médicaments, plutôt que leur rationnement.
- Stabiliser le régime canadien de protection de la propriété intellectuelle dans le domaine des sciences de la vie et le rendre pleinement concurrentiel avec ceux des autres pays industrialisés, notamment en prévoyant des clauses de rétablissement de la durée des brevets dans certaines circonstances.
- Conserver des conditions favorables pour attirer et retenir les chercheurs de haut calibre et faire connaître les régions et leurs avantages. Les crédits d'impôts à la R-D et les congés fiscaux sur cinq ans octroyés aux chercheurs étrangers devraient être maintenus au Québec et adoptés par le gouvernement fédéral.
- Favoriser un financement adéquat de la formation et de la recherche universitaire, dans l'optique d'assurer la compétitivité des sciences de la vie par une qualité de main-d'œuvre reconnue à l'échelle internationale.

SCIENCES
DE LA VIE



06. Le réseau de distribution, le transport et la gestion de la chaîne d'approvisionnement

Un secteur situé au cœur de la productivité

- Englobant les activités de planification, de recherche de fournisseurs, d'approvisionnement et de logistique, la gestion de la chaîne d'approvisionnement (GCA) comprend les réseaux de distribution, qu'il s'agisse des commerces de détail (5,8 % du PIB québécois) ou de gros (6,1 %), ainsi que toutes les activités de transport et d'entreposage (4,3 %).
- La GCA se trouve au cœur d'une bonne adéquation entre l'offre et la demande. Les enjeux liés à ce type d'activités constituent un facteur déterminant de la performance d'une industrie ou d'une entreprise de façon générale.
- Dans une étude d'Industrie Canada, le respect des exigences douanières (sécurité), la collaboration au sein de la chaîne d'approvisionnement et la recherche de nouveaux clients sont apparus parmi les premiers enjeux auxquels sont confrontés les exportateurs. Il s'agit aussi d'enjeux directement liés à des activités de logistique.

Améliorer l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement

- En 2003, les coûts associés à la chaîne d'approvisionnement étaient évalués, pour le Canada, à 32 % du total des coûts de fabrication des produits de consommation. Cela se compare à un taux de 23 % pour les États-Unis. Il y a ainsi place, au Canada et au Québec, pour une amélioration de l'expertise et des infrastructures liées aux activités d'approvisionnement. Il s'agit d'une importante source de gains de productivité.
- Ce secteur d'activité dispose d'un fort potentiel en termes d'innovations organisationnelles et de procédés. Il constitue ainsi un secteur clé pour le Québec, dont l'économie est fortement tournée vers les marchés de l'exportation, et pour les économies régionales en particulier, pour lesquelles les questions d'approvisionnement constituent un enjeu capital pour leur économie.



MOYENS PRIVILÉGIÉS PAR LA FCCQ

Promouvoir l'innovation des procédés dans les entreprises

- Promouvoir l'importance des outils et des méthodes de logistique pour la productivité, particulièrement auprès des PME, celles-ci apparaissant trop peu intégrées avec des outils informatiques et de logistique.

Améliorer la productivité dans les transports de marchandises

- Valoriser des moyens de transport fluviaux et ferroviaires de marchandises.
- Mesurer et améliorer les raccordements des réseaux de transport aux centres de distribution.
- Dans le cas des régions les plus éloignées du Québec, solliciter l'intérêt des gouvernements et des acteurs locaux au sujet de la problématique d'approvisionnement de ces régions et encourager la création de centres modernes de distribution.
- Promouvoir la mise en commun des ressources, afin de faire bénéficier le plus grand nombre possible d'entreprises des technologies les plus avancées en matière de logistique.

Améliorer la fluidité aux frontières

- Accroître les investissements publics pour améliorer le passage des frontières entre le Québec et les États-Unis.
- Encourager les investissements nécessaires à la conformité des entreprises aux nouvelles normes de sécurité (NEXUS/FAST).

Promouvoir les métiers reliés à la chaîne d'approvisionnement et à la logistique

- Mettre en valeur la diversité des activités à la gestion de la chaîne d'approvisionnement.

LOGISTIQUE





APPROCHE SECTORIELLE

07. Les communications, les technologies de l'information et le multimédia

Des activités bien établies au Québec, qu'il faut valoriser

- Dès la seconde moitié des années 90, le Québec a su profiter de l'essor des technologies de l'information et des communications ainsi que des activités du multimédia. Malgré la chute des valeurs des technologies de l'information en 2000 et 2001, le Québec est resté fort d'une créativité reconnue à l'échelle internationale et d'une compétitivité-prix solide.
- L'industrie dispose d'institutions favorisant le dynamisme et l'intégration de ses entreprises, parmi lesquelles on peut citer : la Cité du commerce électronique, la Cité du multimédia, le Centre national des nouvelles technologies de Québec (CNNTQ), les divers carrefours de la nouvelle économie (CNE) ou autres Centres de développement des technologies de l'information (CDTI), l'Institut international des télécommunications, le Centre de recherche informatique de Montréal, le réseau interLogiQ, PROMPT-Québec, etc.
- De nombreuses entreprises d'envergure internationale se sont installées au Québec.
- Les technologies de l'information comportent de grandes possibilités en termes d'exportation de services ainsi que de nouvelles avenues de croissance pour les économies régionales (faiblesse des coûts de transaction), notamment pour les régions les plus éloignées.
- La vitalité de ces industries permet également de nombreux effets induits, notamment en termes de productivité, pour l'ensemble des activités économiques.

Infrastructures de communication et développement économique

- Les technologies de l'information et des télécommunications jouent non seulement sur le développement de l'activité industrielle, mais également sur celui des économies régionales.
- Certaines zones, dans toutes les régions du Québec, ne sont pas encore desservies par Internet haute vitesse et le service cellulaire, ce qui freine le développement des entreprises locales.

Renouvellement nécessaire de la politique industrielle

- Du fait de l'évolution même de l'industrie et de l'appréciation du dollar canadien, les avantages concurrentiels du Québec dans ces secteurs n'apparaissent plus aussi frappants que par le passé.
- La nette tendance à la délocalisation des activités dans des pays en émergence comme l'Inde peut difficilement être contrée par un soutien gouvernemental, qu'il soit d'ordre fiscal, en termes de subvention ou au niveau du capital de risque.



MOYENS PRIVILÉGIÉS PAR LA FCCQ

- Le soutien gouvernemental à l'industrie doit se concentrer sur l'attraction des leaders mondiaux dans les secteurs des TIC et du multimédia : l'état de la concurrence dans ces marchés ne permet pas de disperser la politique économique dans des filières maintenant largement dominées par des pays à plus faibles coûts salariaux (particulièrement dans le domaine des équipements).
- Les industries de services les plus porteuses de développement économique restent celles centrées sur la créativité et l'innovation : concentrer les efforts de formation dans le secteur sur une main-d'œuvre hautement qualifiée et innovante, et promouvoir le secteur auprès des jeunes.
- Améliorer les facteurs porteurs de croissance des entreprises en repensant le financement.
- Canaliser les fonds publics de capital de risque vers des projets d'investissements moins nombreux, mais plus porteurs en termes de rentabilité.
- Considérer un transfert du capital de risque public vers des porteurs de fonds privés, ces derniers étant plus orientés vers une logique de rentabilité.
- Répondre aux besoins des zones non desservies par les infrastructures de télécommunications, en combinant notamment le savoir-faire des nouvelles technologies développées (Wi-Fi par exemple) et les nouveaux modèles d'affaires, tels que les coopératives.
- Accélérer l'accès des industries traditionnelles et des PME aux nouvelles technologies de l'information.
- Développer des industries connexes comme celle de la sécurité des données.

COMMUNICATION



08. La culture

La culture, un pilier du développement économique

- Les industries culturelles sont de plus en plus reconnues comme pilier économique au Québec.
- Les entreprises culturelles sont souvent sous-capitalisées, limitant considérablement leur potentiel de croissance. Les types d'activités sont très divers tandis qu'on constate d'importants écarts de taille et d'influence entre les différentes entreprises.
- Dans une optique d'attirer des travailleurs qualifiés, la présence d'activités culturelles et la qualité du niveau de vie qui y est associée sont deux facteurs de plus en plus recherchés dans les économies occidentales.
- Le contexte de vieillissement de la population et l'impératif de converger vers une économie de haut savoir implique la rétention et l'attraction d'une main-d'œuvre sensible à la présence de produits culturels.

Ses véhicules : les industries de la communication, de la diffusion, de l'édition et de la production de contenus

Comme véhicules de la culture, les industries des communications et de l'édition, les productions télédiffusées et cinématographiques ainsi que des médias doivent être parties prenantes de toute stratégie ciblée sur le développement des industries culturelles.

À cet égard, le contexte de mondialisation n'est pas sans effet sur l'activité des producteurs de contenus et sur des supports de communication au Québec. Malgré l'accroissement de la demande pour des contenus de plus en plus variés, diffusés sur des supports de communication de plus en plus divers (presse écrite, Internet, etc.), la concurrence entre les producteurs de contenus se trouve accentuée par les technologies numériques et les outils Internet, ces derniers permettant une diffusion à l'échelle mondiale et à des coûts de transport extrêmement réduits. Il s'agit donc d'un secteur où l'accessibilité des marchés est particulièrement large. Ainsi, alors que le Québec bénéficie d'avantages certains dans cette industrie, une compétitivité-coûts favorable, de belles compétences techniques ou encore de la qualité des installations, sa différenciation sur le marché des contenus dépend principalement de deux facteurs :

- la créativité
- la solidité financière des joueurs.

Précisons que le rayonnement international des productions culturelles du Québec participe aussi au positionnement international de l'économie et des industries québécoises dans leur ensemble. De plus, l'introduction de contenus étrangers au Québec se fait de plus en plus marquée. En ce sens, le contexte actuel va avec l'opportunité mais aussi avec la nécessité pour les producteurs québécois d'assurer également leur croissance sur les marchés étrangers.

Or, l'industrie québécoise de la production de contenus se caractérise par une multitude de petites entreprises, plus souvent qu'autrement portées par des projets uniques. Cette fragmentation des activités est néfaste pour la consolidation d'une industrie rattachée à un marché local aussi petit que celui du Québec.



**APPROCHE
SECTORIELLE**

Conséquemment, le mode actuel du financement public des contenus québécois, privilégiant une sélection basée sur la validité d'un projet plutôt que sur des critères visant le développement de l'industrie, apparaît comme un facteur irritant les possibilités de croissance des entreprises présentant véritablement un potentiel de R-D et d'exportation. En effet, la distribution des fonds publics, telle qu'opérée, entretient la dissolution des activités et empêche la consolidation nécessaire de l'industrie de production de contenus.

Cette situation s'oppose de façon assez marquante avec la taille des joueurs de diffusion et de distribution, ce qui crée un déséquilibre des forces en présence à l'heure où la grande accessibilité et la démocratisation des technologies numériques de plus en plus performantes introduisent la problématique liée à la concurrence au niveau des contenus numériques.



MOYENS PRIVILÉGIÉS PAR LA FCCQ

- Mise en place de partenariats public-privé pour le développement des infrastructures reliées à la culture.
- Soutenir les activités culturelles dans toutes les régions du Québec, notamment en accentuant les incitatifs fiscaux et budgétaires spécifiques aux organismes culturels.
- Soutenir l'action de Placement Culture dans son objectif d'encourager une plus grande implication du secteur privé dans le financement de la culture.
- Mettre en place les moyens pour faire émerger les nouveaux contenus adaptés aux nouvelles plates-formes (numériques, cellulaires...).
- Développer de nouveaux modèles d'affaires répondant aux réalités numériques (répartition des droits, nouvelles ententes de distribution...).
- Favoriser les initiatives participant au rayonnement international des entreprises culturelles du Québec.
- Favoriser un financement public de la production de contenus axé sur le développement de l'industrie et la croissance d'entreprises, et non pas seulement sur le soutien de projets isolés aux retombées limitées.
- Appuyer les établissements d'enseignement afin d'assurer une formation initiale dans ces domaines afin de répondre aux besoins de la nouvelle économie.
- Promouvoir la croissance des entreprises culturelles de telle manière que l'entrepreneuriat soit plus dynamique et prospère et que leur dépendance au financement public soit moins important.

CULTURE





APPROCHE SECTORIELLE

09. Le tourisme

- L'industrie touristique figure au 6^e rang des produits d'exportation et représente 2,8 % du PIB. Les recettes de cette industrie sont évaluées à 9 milliards de dollars au Québec, en 2004. Important moteur économique, elle est responsable de 133 500 emplois directs et quelque 48 000 emplois indirects.
- Le tourisme favorise le développement, le maintien et la vitalité de nombreuses régions du Québec, en plus d'assurer la prospérité économique de plusieurs municipalités.
- L'industrie touristique est ainsi très structurante; elle implique de nombreuses industries de services, du transport jusqu'aux ventes au détail et aux industries culturelles.
- L'engagement du gouvernement est par conséquent primordial, afin que l'accroissement de cette industrie soit accompagné du développement des infrastructures nécessaires, sans quoi toute stratégie de développement touristique serait vaine.
- La concurrence internationale est très vive et constitue un défi majeur pour cette industrie.



MOYENS PRIVILÉGIÉS PAR LA FCCQ

- Sensibiliser le gouvernement à la nécessité de développer les infrastructures nécessaires à la croissance de l'industrie touristique, notamment les infrastructures de transport aérien, ferroviaire et fluvial.
- Mettre en place une stratégie de promotion sur les attraits touristiques des différentes régions du Québec.
- Poursuivre l'approche des « ententes spécifiques », dont la souplesse favorise la multiplication des partenariats financiers et la mise en œuvre de projets d'investissements.
- Augmenter le soutien au développement des industries culturelles et récréatives. Favoriser notamment la mise en œuvre de projets d'envergure, tels que celui du Bassin Peel.
- Faciliter l'arrimage des interventions en matière de développement touristique, en profitant notamment de la structure et de l'expertise des associations touristiques régionales.
- Reconnaître la contribution importante des entreprises privées qui enrichissent le patrimoine touristique.

TOURISME





APPROCHE SECTORIELLE

10. Les services financiers

- En drainant les capitaux nécessaires aux investissements, le dynamisme des services financiers est une condition *sine qua non* au bon développement de l'économie québécoise.
- Par nature, les activités des services financiers s'accroissent avec la croissance économique; leur développement et leur efficacité sont largement dépendants de la qualité du cadre législatif et fiscal.
- Au cours des dernières années, la qualité de la gouvernance est apparue comme un facteur de robustesse pour les industries financières de plus en plus reconnu.



MOYENS PRIVILÉGIÉS PAR LA FCCQ

- Favoriser l'adéquation de la réglementation et de la fiscalité avec le dynamisme et la compétitivité des services financiers.
- Promouvoir la mise en place et l'application des principes de bonne gouvernance.
- Accélérer l'annulation de la taxe sur le capital appliquée aux institutions financières.
- Revoir la fiscalité relative aux revenus de placements en faveur d'une hausse de l'épargne.
- S'assurer du maintien des avantages favorisant l'attractivité de la province, tels que les CFI (centres financiers internationaux).

**SERVICES
FINANCIERS**





NOTES



NOTES





MERCI

La FCCQ tient à remercier les membres de son conseil d'administration, de son bureau de direction, ainsi que les différents experts et associations sectorielles pour leur participation et leurs précieux conseils dans l'élaboration de cette vision économique « Pour un Québec gagnant ».

Dans une économie globalisée, le champ de la croissance économique
se trouve dans **l'entreprise**

Si la prospérité du Québec repose sur ses atouts, ces derniers ne seront
des avantages que s'ils s'appuient sur un regain de **compétitivité**

La **concertation** continue des partenaires économiques fera
du Québec un Québec gagnant



fccq.ca

555, boul. René-Lévesque Ouest, 19^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1B1
t. (514) 844-9571 f. (514) 844-0226